



Kolly Gabriel, Kolly René

Installations solaires sur les chalets en tavillons; quelles sont les possibilités ?

Cosignataires : -

Date de dépôt : 14.09.17

DICS/DEE

Dépôt

Nos alpages font partie intégrante de notre patrimoine, la technologie et le confort améliore le quotidien de nos armaillis.

Aujourd'hui, un flou administratif règne concernant les chalets couverts de tavillons et protégés. L'installation de panneaux solaires pour produire de l'électricité n'est pas forcément permise. Mais ces modifications pourraient amener des grands avantages pour les exploitants de ces alpages.

Nos questions sont les suivantes :

1. Peut-on installer des panneaux solaires sur la toiture en tavillons des chalets d'alpage ?
2. Doit-on faire une mise à l'enquête pour ces installations dans ces chalets ou dans leurs alentours ?
3. Si les chalets sont classés dans la protection du patrimoine, y a-t-il une possibilité d'installer des panneaux solaires sur une toiture en tavillons ? Si oui, merci de détailler les possibilités selon la classe de protection.

—